

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 27 février 2004

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-9, document 3, page 31

Questions :

- 14.1 Pour la provision pour mauvaises créances, veuillez fournir l'historique des cinq (5) dernières années (prévisions et données réelles).
- 14.2 Pour les provisions pour mauvaises créances, veuillez fournir les dix (10) plus importants montants du total de 3,293 M\$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2003.
-

Réponses :

14.1

Année	Réel (000\$)	Prévisions (000\$)
2003	(3 293)	(3 255)
2002	(3 196)	(2 959)
2001	(3 845)	(4 035)
2000	(5 275)	(3 757)
1999	(3 866)	(2 158)

- 14.2 Le total de 3,293 M\$ reflète la moyenne 13 soldes de deux comptes de provision mauvaises créances, mineures et majeures, pour l'exercice terminé le 30 septembre 2003.

Par ailleurs, les créances majeures radiées durant l'année sont :

Nom du client	<u>(000 \$)</u>
Client 1	200
Client 2	69
Client 3	468
Client 4	510
Client 5	161
Client 6	139
	1 547

Toutes les autres radiations sont de moins de 50 000 \$.